



**Procès-verbal du Conseil de l'école élémentaire Chantemerle
 le mardi 12 novembre 2024 à 18 heures**

Procès-verbal adopté le : 25 novembre 2024
 Secrétaire de séance : Brice MARTIN

Présences	Absences
Mairie	
	Florence BOURGEOIS (excusée), Nathalie COLIN-COCCHI (excusée), Frédéric LAFONT (excusé)
DDEN	
	Paul CHEVALIER (excusé)
Représentant-es de parents	
Marine BASQUIN, Edwige BEAUX, Jessy BOYER, Karine DA ROCHA, Julien MONCOMBLE	Joanna Isabelle CHABERT, Anne-Sophie DELAVEAU MARGUET (excusée), Dounia KANFAR,
RASED	
Christine BLANC	Vincente ROCHAT
Équipe enseignante	
Isabelle DENEUFVE, Catherine FOSSOUX, Clémentine GEGOUT, Virginie MARIOTTI, Brice MARTIN, Hervé PORRAZ, Julianne RICO, Françoise SUHR	Céline MARCHAND (excusée), Elsa PLANARD, Marie REGENT, Christel ROCHAIX

Plan

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE.....	2
Résultat des élections des représentant-es de parents d'élèves.....	2
Conseil d'école des élèves et parcours citoyen.....	2
II. L'ÉCOLE EN 2024/2025.....	2
Équipe enseignante et personnel.....	2
Vote du règlement intérieur.....	3
Sécurité : incendie et PPMS.....	3
III. BÂTIMENT & TRAVAUX.....	3
Travaux durant les vacances.....	3
Arrachage d'une haie dans la cour.....	4
Arceaux vélos devant l'école.....	4
IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE.....	4
Cycles en EPS.....	4
Projets artistiques & culturels.....	4
Lecture.....	4
Parentalité.....	5
V. BILAN FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE.....	5

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Résultat des élections des représentant·es de parents d'élèves

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- adopte le projet d'école ;
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : inclusion des enfants à besoins particuliers, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles ;
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Le directeur envoie une invitation et l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date du Conseil d'école. Il est important de lui envoyer en amont les points à ajouter à l'ordre du jour, afin qu'ils puissent être préparés, notamment par la mairie. L'élue présente à nos Conseils d'école n'est en effet pas chargée de l'éducation à la mairie et doit se renseigner avant sur les dossiers pour pouvoir apporter des réponses précises.

Les élections pour désigner les représentant·es des parents d'élèves ont eu lieu cette année le vendredi 11 octobre 2024. Les parents élu·es sont présenté·es ci-dessous :

Marine BASQUIN, Edwige BEAUX, Jessy BOYER, Joanna Isabelle CHABERT, Karine DA ROCHA, Anne-Sophie DELAVEAU MARGUET, Dounia KANFAR et Julien MONCOMBLE.

Conseil d'école des élèves et parcours citoyen

Le même jour ont été élu·es les délégué·es élèves au Conseil d'école des enfants. Cette instance se réunit également 3 fois dans l'année pour discuter du fonctionnement et des projets de l'école, du point de vue des élèves, qui la vivent au quotidien. Un petit budget de la coopérative est alloué à ce Conseil afin qu'il puisse décider de mettre en œuvre un projet dans l'année. Il y a 2 ans, le projet choisi a été l'organisation d'Olympiades, au mois de mai, qui perdure depuis. L'an passé, le projet proposé est une journée Kapla, qui a pris du retard mais sera réalisée cette année.

II. L'ÉCOLE EN 2024/2025

Équipe enseignante et personnel

Le tableau ci-dessous présente les différents personnels de l'école cette année.

	Enseignant·es
RASED Christine BLANC (maitresse spécialisée) ? Vincente ROCHAT (psychologue scolaire)	CP A 12 Virginie MARIOTTI
AESH Eve-Anne ROUSSELIN Aurélie ZANARDI	CP B 13 Céline MARCHAND Marie REGENT
UPE2A (Jusqu'à décembre 2024) Camille FORTUNATO	CP/CE1 16 (4+12) Julianne RICO Elsa PLANARD
EILE Rajae RGUIE	CE1/CE2 15 (11+4) Catherine FOSSOUX
Assistante d'anglais Sabrina GREEN	CE2 20 Clémentine GEGOUT
Remplaçant·es Hervé PORRAZ (REP+) Gwenaëlle TAGOURNET	CM1/CM2 A 19 (5+14) Françoise SUHR Christel ROCHAIX
	CM1/CM2 B 19 (11+8) Isabelle DENEUFVE Brice MARTIN

Il est à noter que nous avons le plaisir d'accueillir une assistante d'anglais cette année, qui vient du Royaume-Uni. Son rôle est d'appuyer l'équipe enseignante dans les séances de langue vivante et d'apporter également des éléments culturels sur le monde anglophone. Elle est présente 4 heures par semaine et intervient dans chaque classe tous les mardis.

L'enseignante de cours d'EILE (cours d'arabe) a été nommée. Cette année les cours ont lieu le vendredi soir.

Les modalités de la formation « éducation prioritaire » de l'équipe enseignante évoluent cette année sur demande de l'inspectrice : les formations ont lieu pour toute l'équipe enseignante de manière massée sur 2 semaines de l'année. Durant ces semaines, la brigade de remplaçant-es a prévu des temps de travail et d'apprentissages sous formes d'ateliers autour de l'énergie, de l'acrosport, du développement durable et des gestes de premiers secours.

L'enseignante RASED n'intervient presque plus sur notre école cette année en raison de nouvelles modalités de déploiement : les écoles sont désormais choisies par l'inspection en fonction des résultats aux évaluations nationales, rapportées à l'IPS (indice de position sociale). Les élèves de notre école ayant mieux réussi les évaluations nationales que la moyenne des autres écoles ayant un IPS équivalent, les interventions de l'enseignante spécialisée ont été redéployées. Nous devrions en novembre en savoir plus sur l'évolution de ce fonctionnement.

Les effectifs augmentent ces dernières années, avec une ouverture d'une 7^e classe cette année.

effectifs	23/24	24/25	25/26
GS	30	28	
CP	20	29	28
CE1	24	22	29
CE2	16	23	22
CM1	21	16	23
CM2	16	22	16
Total	97	113	118

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est un document très important pour le fonctionnement de l'école : il fixe le cadre, les droits et les obligations de chacun-e (élève, personnels, parents). C'est le document de référence en cas de difficulté. Il est présenté à chaque nouvelle famille ou personnel arrivant dans l'école.

Il est en ligne sur le site internet de l'école :

<https://ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr/presentation/regles-de-lecole>

Comme chaque année, ce règlement est soumis à un vote.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Sécurité : incendie et PPMS

Les exercices réglementaires ont été effectués en ce début d'année. Il n'y a pas de difficultés majeures à remonter.

III. BÂTIMENT & TRAVAUX

Travaux durant les vacances

Une classe a été entièrement rénovée au 1^{er} étage pour accueillir l'ouverture de la classe de CE2.

Arrachage d'une haie dans la cour

L'arrachage de la haie de faux cyprès entre la cour de l'école maternelle et celle de l'école élémentaire nous avait été annoncée par les espaces verts, pour des raisons de gain de temps d'entretien dans les cours. Après avoir expliqué que cette haie procure beaucoup d'ombre l'été et manifesté notre incompréhension devant une action qui serait contradictoire avec la végétalisation de la cour en 2021, cette idée a été abandonnée.

Arceaux vélos devant l'école

Certains usagers souhaitent l'installation d'arceaux vélos devant l'école. Nous nous tournerons vers la mairie de quartier.

IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

Cycles en EPS

Les classes de CP A, CP B, CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2 A et CM1/CM2 B participeront à un cycle natation à la piscine du Stade à différents moments de l'année.

Une classe voile & kayak est prévue pour la classe de CM1/CM2 A au mois de juin sur le lac du Bourget (1 semaine), avec l'école du Mollard.

Une classe verte prévue pour les classes de CP/CE1, CE2, et CM1/CM2 B du 23 au 27 juin 2025 à Arêches-Beaufort. Au-delà des objectifs de vie en collectivité, ce projet a pour but l'apprentissage de différentes activités sportives de montagne, de la géographie et de l'histoire du patrimoine montagnard.

Un cycle rugby devrait également avoir lieu au printemps pour les élèves de cycle 3.

Projets artistiques & culturels

Projet KESAKO.

Toutes les classes participeront à la réalisation d'une œuvre d'art avec l'artiste-peintre Marion Darregert, en partenariat avec la galerie du Larith, au mois de mai. L'idée est d'entrer dans une démarche de création donc le résultat final n'est pas encore connu mais nous partirons du beau panorama des montagnes que nous avons depuis la cour de l'école. Ce projet est financé par la mairie, la Cité éducative, la DRAC et l'APE. Il a été financé dans son entièreté et c'est une nouvelle très positive !

Toutes les classes assisteront également à la projection de 2 films du patrimoine cette année, dans le cadre du dispositif « école et cinéma ».

L'équipe enseignante tient également à emmener les élèves à des représentations de spectacle vivant, même s'il est difficile de choisir des spectacles sans les avoirs vus. Toutes les classes iront à l'Espace Malraux. Les CP et CE1 iront voir cette année « Fusées », un spectacle poétique et musical, avec des instruments improvisés sur scène. Les plus grands iront voir « Dimanche », un spectacle humoristique autour de la gravité des enjeux du changement climatique.

3 classes de l'école participeront également au projet Théa avec l'OCCE : des rencontres et ateliers organisés avec une autrice de théâtre, autour de l'oralité et de la mise en voix de textes.

Lecture

Différentes actions sont menées pour faire progresser les élèves en lecture : quart d'heure lecture lors de l'accueil échelonné mis en place en début d'après-midi, remise en route de la bibliothèque d'école (appel aux dons, achats d'occasion, coup de main de l'APE pour la décoration...).

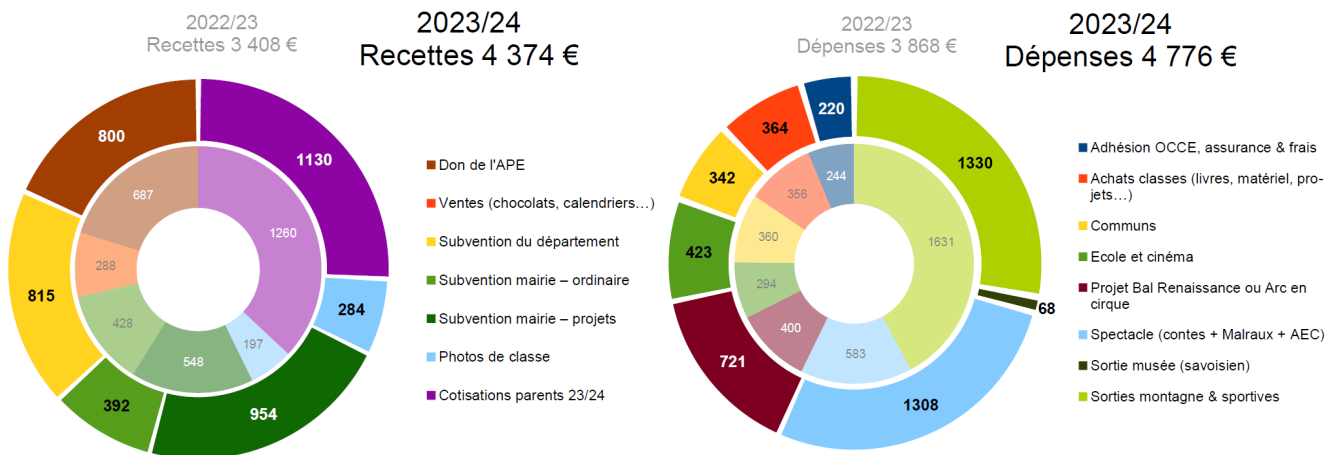
Parentalité

Différents moments sont organisés, souvent en partenariat avec le PRE (Programme de Réussite Educative) comme les cafés parents, une soirée jeux avec un repas partagé... et, si nous le pouvons, un marché des connaissances.

V. BILAN FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Le mandataire est Brice MARTIN pour cette année, tout comme l'année dernière. Les comptes sont archivés à l'école et peuvent être consultés par l'équipe enseignante ou les parents sur demande.

L'aide de l'APE, qui se structure et confirme son dynamisme cette année, est vraiment précieuse, que ce soit d'un point de vue financier que pour la vie de l'école. Cette année sont prévus : une vente de sapins, une vente d'objets au marché, la tombola de Pâques, la fête de l'école le 20 juin et si possible une braderie « enfants ».



Le Conseil est levé à 19 h 38. Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 20 février 2025 à 18 h.